



10 ans depuis la réforme de 2009

45 ans depuis la foundation en 1974

Accélérer les progrès vers la réalisation de l'ODD 2 afin de réaliser tous les Objectifs du Développement Durable

[NOTE POUR LA RÉUNION DU BUREAU ET DU GROUPE CONSULTATIF : Ce document a pour but de devenir le "Guide de la CSA 46" (CFS2019/46/Inf2) qui sera complété par des informations supplémentaires élaborées par le Secrétariat, y compris, le cas échéant, des orientations pour les différentes session.

L'ordre du jour et le calendrier provisoires du CSA 46 ont été ajoutés à la fin du présent document pour consultation par les membres du Bureau et du Groupe consultatif].

La 46ème session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) se tiendra du 14 au 18 octobre 2019 à la FAO, Rome, Italie. Il s'agit de la première grande réunion mondiale sur la sécurité alimentaire et la nutrition après le Forum politique de haut niveau (HLPF) et le Sommet sur les objectifs du développement durable (ODD) qui s'est tenu à New York les 24 et 25 septembre. L'objectif de l'éradication de la faim et de la malnutrition sous toutes ses formes est aujourd'hui plus éloigné de nous qu'il ne l'était au cours de la dernière décennie. En 2018, pour la troisième année consécutive, le Rapport sur l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI) a fait état d'une augmentation de la faim dans le monde et d'un renversement de tendance après une baisse prolongée. C'est pourquoi le thème de la CSA 46 sera :

Accélérer les progrès vers la réalisation de l'ODD 2 afin de réaliser tous les Objectifs du Développement Durable

Les émissions de gaz à effet de serre de la CSA 46 seront compensées par le biais d'une contribution à la Plate-forme de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

II. RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DANS LE MONDE EN 2019, SES IMPLICATIONS POLITIQUES DANS LE CONTEXTE DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les chiffres et des données du Rapport SOFI 2019 sont soumis à un embargo strict jusqu'à sa présentation publique à New York, le 15 juillet. Après le lancement, la synthèse et les chiffres mis à jour seront ajoutés au présent document.]



Cette session, ainsi qu'un point d'information sur les implications politiques du Rapport SOFI 2019, offrira aux responsables des agences basées à Rome ainsi qu'à d'autres parties prenantes l'occasion de partager leurs points de vue et recommandations sur la voie à suivre et sur la manière dont le CSA s'inscrit dans l'accélération des progrès vers la réalisation de l'ODD 2.

La session s'ouvrira sur les déclarations du Secrétaire général de l'ONU, du Président du CSA, du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Président du Fonds international de développement agricole (FIDA), du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Président du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau (HLPE), ou bien de leurs délégués.

A la suite de leurs déclarations, une présentation du Rapport SOFI 2019 sera faite en soulignant toutes ses implications politiques. Après cela, les délégués auront l'occasion de prendre la parole.

Une synthèse de la présentation et de la discussion sera transmise au Comité de rédaction pour inclusion dans le rapport final.

III. LE CSA ET LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : LEÇONS APPRIS

L'objectif de ce point de l'ordre du jour est que les parties prenantes du CSA s'engagent dans une réflexion sur les « bonnes pratiques » de la mise en œuvre des ODD et qu'ils explorent les manières de garantir que le CSA prenne mieux en compte les déterminants systémiques qui ralentissent les progrès dans la réalisation du Programme 2030.



Déploiement de la session

Cette session se déroulera en trois parties :

A. Discours d'ouverture de Mme Hilal Elver, Rapporteuse spécial des Nations Unies sur le Droit à l'alimentation, soulignant les principales conclusions du rapport « Realizing the Right to Food in the time of the SDGs » (Réaliser le Droit à l'alimentation dans les délais des ODD);

B. Une séance de questions-réponses avec un représentant du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU répondant aux questions des participants sur les résultats du Sommet sur les ODD (OMD) à New York;

C. Une table ronde animée par M. Amir Abdulla, Directeur exécutif adjoint du PAM. Le panel des orateurs comportera deux représentants des pays qui ont présenté les résultats de leur Révision nationale volontaire (RNV) lors du Forum HLPF ainsi qu'un membre du Mécanisme de la société civile du CSA (MSC) et un représentant du Forum économique mondial qui apportera le point de vue du secteur privé.

Les questions suivantes (entre autres) contribueront à guider la discussion, tout comme les questions/commentaires de l'auditoire qui seront obtenues via l'application interactive "Slido".

1. Quels changements l'Agenda 2030 a-t-il apporté à vos stratégies respectives en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et comment les Directives et les Recommandations politiques du CSA sont-elles utilisées pour soutenir vos projets/collaborations ?
2. L'un des principes clés de l'Agenda 2030 adopté est de « ne laisser personne de côté ». Quatre ans plus tard, quels sont les défis à relever pour traduire ce principe en actions concrètes pour votre pays/votre secteur social et comment y parvenir ?
3. Que se passe-t-il dans d'autres institutions, comme le Forum HLPF, le Sommet sur le climat, et quel impact ont-ils sur l'action du CSA, et vice-versa ?

Une synthèse de la discussion sera présentée par le Président et transmise au Comité de rédaction pour inclusion dans le rapport final.

IV. CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME RURALE

Cette session célébrera la Journée internationale de la femme rurale qui a lieu le 15 octobre. Les femmes rurales représentent un quart de la population mondiale et elles produisent une grande partie de notre alimentation, renforcent nos économies et renforcent la résilience face aux changements climatiques. Mme Sirebara Fatoumata Diallo, vice-présidente de la Fédération nationale des femmes rurales (FENAFER) du Mali, prononcera le discours d'ouverture. Elle est également fondatrice de l'Union nationale des femmes travaillant dans le secteur de la pêche et a été présidente de l'Union nationale des sociétés coopératives de femmes paysannes du Mali. Fatoumata pratique le maraîchage et l'élevage domestique de poissons, des compétences qu'elle transmet à d'autres femmes et jeunes filles. Elle s'emploie également à promouvoir la scolarisation des jeunes filles rurales et des enfants des communautés de pêcheurs.



Suite à son discours d'ouverture, les déléguées auront l'occasion de poser des questions à Mme Sirebara Fatoumata Diallo sur les défis que doivent affronter les femmes rurales afin d'assurer leur sécurité alimentaire et leur nutrition, ainsi que celle de leur famille et de leur communauté.

Une synthèse de la discussion sera présentée par le Président et transmise au Comité de rédaction pour inclusion dans le rapport final.

V. SYSTÈMES ALIMENTAIRES ET NUTRITION

L'objectif de cette session est de souligner l'importance de la nutrition dans les systèmes alimentaires mondiaux, régionaux et nationaux, y compris le processus en cours d'élaboration des Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition. Une partie de la session sera également consacrée à l'audition d'un rapport intérimaire sur le suivi de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2).

a) Vers l'élaboration des Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition

La malnutrition est l'un des plus grands défis auxquels les pays sont aujourd'hui confrontés et des mesures doivent être prises d'urgence pour remédier à ses effets négatifs. Le CSA dirige un processus d'élaboration de politiques qui devrait déboucher sur des Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition. Ces directives fourniront des orientations fondées sur des données probantes afin de parvenir à des politiques, investissements et arrangements institutionnels efficaces pour lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes.

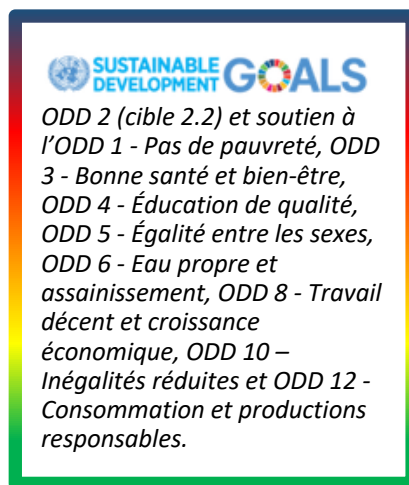
Les systèmes alimentaires et les choix alimentaires sont les principaux facteurs qui contribuent à l'état nutritionnel des gens. Les Directives volontaires visent à proposer des changements politiques, institutionnels et comportementaux qui favorisent des systèmes alimentaires durables et des régimes alimentaires sains. Elles visent à contribuer à la mise en œuvre d'actions coordonnées dans de multiples secteurs pour faire face à la complexité des systèmes alimentaires et à la fragmentation des politiques, tout en relevant les défis de la durabilité sociale, environnementale et sociale.

Outre un point d'information sur le processus de consultation concernant les Directives volontaires du CSA, cette séance sera l'occasion de discuter des moyens de promouvoir leur mise en œuvre après leur adoption lors de la CSA 47 en 2020. Il s'agit notamment des moyens de favoriser la cohérence des politiques et le dialogue entre les différentes institutions et les différents secteurs qui font partie des systèmes alimentaires et qui les influencent.

Déroulement

Cette session comprendra deux parties :

- A. La présidente du GTCNL Nutrition et Systèmes alimentaires, Mme Liliane Ortega (Suisse), fera le point sur les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition et examinera les contributions reçues lors des consultations régionales qui ont eu lieu avant la CSA 46.
- B. La deuxième partie sera une table ronde animée par M. David Nabarro, animateur des sessions « Food System Dialogues » du Forum économique mondial. Le panel sera composé de représentants d'organisations régionales, d'institutions financières, du secteur du commerce de détail et du monde universitaire, qui répondront aux questions d'orientation ci-dessous, après quoi, la parole sera donnée au public pour un dialogue.



1. Donnez des exemples précis d'interventions coordonnées entre les secteurs qui contribuent à l'élaboration de systèmes alimentaires durables qui améliorent la nutrition et assurent des régimes alimentaires sains ;
2. Donnez une vue d'ensemble des principales contraintes rencontrées pour assurer la cohérence entre les interventions et les politiques entre les principaux acteurs impliqués dans les systèmes alimentaires ;
3. Partagez des idées sur le type d'actions nécessaires aux niveaux mondial, régional et national pour promouvoir l'adoption de Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition, une fois approuvées à la CSA 47.

Une synthèse de la discussion sera présentée par le Président et transmise au Comité de rédaction pour inclusion dans le rapport final.

b) Conférence CIN2 - Rapport d'avancement

En 2014, lors de la conférence CIN2, la FAO et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) se sont engagées à mettre fin à la faim et à la malnutrition sous toutes ses formes et ont exprimé une vision commune pour une action mondiale, à travers la Déclaration de Rome sur la nutrition. Ils se sont également mis d'accord sur un cadre d'action volontaire pour atteindre cet objectif. En 2016, le CSA a convenu de consacrer tous les deux ans, lors de sa plénière annuelle, un espace pour la révision des progrès accomplis dans la mise en œuvre des politiques et mesures énoncées par la CIN2 et qui sont pertinentes pour le CSA. Suite au premier rapport d'activité lors de la CSA 44, un nouveau rapport d'activité sera présenté par la FAO et l'OMS.



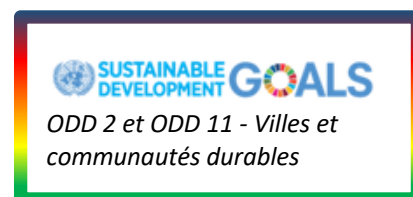
Une synthèse de la discussion sera présentée par le Président et transmise au Comité de rédaction pour inclusion dans le rapport final.

VI. URBANISATION, TRANSFORMATION RURALE ET IMPLICATIONS POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

Cette session présentera les résultats de deux manifestations lors de la période intersessions du CSA, l'une sur « La sécurité alimentaire et les impacts nutritionnels de l'urbanisation et de la transformation rurale sur les groupes à faible revenu » et l'autre sur « Promouvoir l'engagement des jeunes et des femmes ainsi que l'emploi dans les systèmes alimentaires dans l'ensemble du continuum rural-urbain ».

Déroulement de la session

M. Hans Hoogeveen (Pays-Bas), animateur du groupe de travail « Urbanisation, transformation rurale et impacts sur la sécurité alimentaire et la nutrition », présentera les résultats de ces deux manifestations, suivis de questions-réponses et interactions entre les participants.

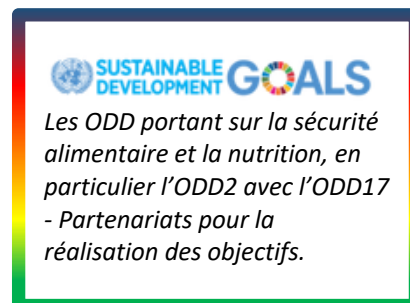


Une synthèse de la discussion sera présentée par le Président et transmise au Comité de rédaction pour inclusion dans le rapport final.

VII. PARTENARIATS MULTIPARTITES POUR LE FINANCEMENT ET L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION DANS LE CADRE DU PROGRAMME 2030

Les partenariats multipartites (MSP) vont jouer un rôle important dans le financement de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que de l'ensemble de l'Agenda 2030, en mobilisant des fonds supplémentaires, notamment du secteur privé et des organisations philanthropiques.

Cette séance sera axée sur le partage des connaissances et des enseignements sur les partenariats multipartites efficaces à différentes échelles. L'objectif de la session est de souligner ce qui rend les MSP efficaces en matière de financement et d'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition aux niveaux national, régional et mondial, ainsi que les approches pratiques pour relever les défis spécifiques auxquels ils sont confrontés.



Déroulement de la session

Cette session se déroulera en deux parties :

- A. Un orateur principal, M. Willem Olthof, DG DEVCO, Commission européenne, résumera les conclusions du rapport HLPE 2018 sur les « Partenariats multipartites pour le financement et l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 » qui a été présenté lors de la CSA 45.
- B. Le modérateur donnera un aperçu de la séance, donnera un bref aperçu des partenariats multipartites sélectionnés et demandera aux panélistes de répondre à des questions sur des questions clés au cours de la discussion animée, dans le but de mieux comprendre comment rendre les PSM efficaces :
 1. Comment votre MSP est-il financé ? Que pouvons-nous apprendre de votre expérience en matière de mécanismes de financement innovants ?
 2. Quels avantages votre MSP a-t-il apporté en termes de financement et d'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition ?
 3. Comment vous assurez-vous que votre MSP sert l'intérêt public (par opposition à l'intérêt de ses membres) ? Quelles leçons aimeriez-vous partager ?
 4. Comment les facteurs de gouvernance interne de votre MSP contribuent-ils à relever les défis propres aux MSP (tensions entre partenaires, asymétries de pouvoir et coûts de transaction) ? Avez-vous une expérience à partager qui serait utile pour rendre les MSP plus efficaces ?

Une synthèse de la discussion sera présentée par le Président et transmise au Comité de rédaction pour inclusion dans le rapport final.

VIII. APPROCHES AGROÉCOLOGIQUES ET AUTRES INNOVATIONS EN FAVEUR D'UNE AGRICULTURE ET DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES CONTRIBUANT A LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

Le rapport HLPE sur les «Approches agroécologiques et autres innovations en faveur de systèmes alimentaires durables contribuant à la sécurité alimentaire » constitue la base de ce point de l'ordre du jour. L'objectif de cette séance modérée est de donner à la plénière l'occasion d'examiner les conclusions et recommandations pertinentes du rapport et de formuler des orientations sur les questions à aborder au cours du processus de convergence des politiques du CSA qui débutera lors de la CSA 46.

Déroulement de la session

Ce point de l'ordre du jour comprendra deux parties :

- A. Le Président du Comité directeur du HLPE, M. Patrick Caron, présentera le rapport. Le chef de l'équipe de projet du HLPE, M. Fergus Sinclair, présentera un aperçu des principales conclusions et recommandations du rapport du Groupe d'experts de haut niveau, en mettant l'accent sur leurs incidences sur le processus de convergence politique du CSA. Les délégués auront l'occasion de poser des questions sur les conclusions du rapport. Ensuite, une discussion modérée avec les participants aura lieu sur la base de ces questions directrices :
1. Quelles sont les questions politiques prioritaires à aborder au cours du processus de convergence des politiques du CSA ?
 2. Ces questions de politique générale sont-elles pleinement prises en compte dans les recommandations formulées dans le rapport HLPE ?
 3. Y a-t-il des questions majeures de politique générale qui sont absentes du rapport HLPE ?

A l'issue des discussions, une synthèse de ce point de l'ordre du jour sera présentée par le Président et ensuite transmis au Comité de rédaction pour inclusion dans le rapport final.



IX. DONNER LE COUP D'ENVOI DE LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES DE L'AGRICULTURE FAMILIALE 2019-2028

Au cours de cette session, une discussion aura lieu sur la manière dont les agriculteurs familiaux contribuent aux ODD ainsi que sur la manière dont les Directives et les recommandations politiques du CSA peuvent être utilisées pour soutenir le Plan d'action mondial de la Décennie ainsi que les actions aux niveaux régional et national.



L'agriculture familiale produit plus de 80 % des aliments dans le monde, tout en améliorant la durabilité environnementale et en préservant et restaurant la biodiversité et les écosystèmes. La **Décennie des Nations Unies de l'agriculture familiale**, qui se déroule de 2019 à 2028, s'appuie sur le succès de **l'Année internationale de l'agriculture familiale** en 2014. La FAO et le FIDA sont les institutions chefs de file des Nations Unies pour la Décennie, qui a débuté en mai 2019. La Décennie concentrera les efforts de la communauté internationale pour travailler collectivement à la conception et à la mise en œuvre de politiques économiques, environnementales et sociales globales afin de créer un environnement propice à l'agriculture familiale. Pour marquer la décennie, un « Package Agriculture familiale » contenant un ensemble de Directives et de recommandations politiques générale du CSA a été compilé afin de démontrer les nombreuses manières dont le CSA se focalise sur des actions au bénéfice des petits exploitants :

PACKAGE AGRICULTURE FAMILIALE DU CSA





Directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers



Principes pour un investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires



Mise en relation des petits exploitants avec les marchés



Développement agricole durable pour la sécurité alimentaire et la nutrition



Des pêches et une aquaculture durables pour la sécurité alimentaire et la nutrition



Investir dans l'agriculture paysanne pour la sécurité alimentaire

Déroulement de la session :

Le Costa Rica, qui tient la Présidence du Comité directeur de la Décennie de l'agriculture familiale, fera une présentation suivie de questions-réponses avec les participants sur la base des orientations suivantes :

1. Comment la Décennie peut-elle tirer parti des orientations politiques du CSA tout en favorisant une utilisation plus large de ces orientations ?
2. Quels sont les liens entre l'Année internationale de l'agriculture familiale et les autres années et décennies internationales telles que la Décennie d'action sur la nutrition, la Décennie de l'eau et la Décennie de la biodiversité ?

X. PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL 2020-2023 DU CSA



Cette session, animée par le Président du CSA, fera la conclusion des consultations menées pendant la période intersessions et ayant abouti à l'approbation finale du premier avant-projet du Programme de travail pluriannuel quadriennal du CSA. Conformément à l'évaluation indépendante, les parties prenantes du CSA auront l'occasion de mettre en évidence leurs priorités et de réfléchir à la manière dont le CSA, en s'attaquant à la faim et à la malnutrition sous toutes ses formes, peut contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Conformément aux orientations fournies par le Rapport d'évaluation et le Rapport de mise en œuvre de l'évaluation du CSA, le processus a été lancé lors de la CSA 45 en 2018 avec une discussion en plénière sur les questions critiques et émergentes. Un certain nombre de propositions préliminaires ont été soumises par les membres et les participants du CSA et présentées lors de la première réunion publique du PTPA au début de 2019. Le projet de plan de travail pluriannuel qui en résulte est complet et réaliste et propose un plan stratégique quadriennal qui tient compte des ressources nécessaires à sa mise en œuvre et du potentiel de mobilisation des ressources.

Déroulement de la session :

Le président du CSA présentera le plan de travail pluriannuel et invitera les participants à faire des commentaires en se fondant sur les orientations suivantes :

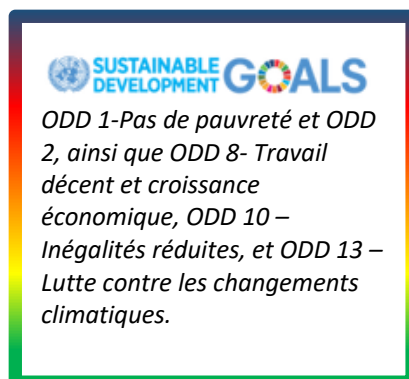
1. L'ensemble des propositions est multifactoriel et potentiellement complémentaire. Comment le PTPA 2020-2023 du CSA dans son intégralité s'harmonise-t-il avec les priorités de votre secteur social cible ?
2. Comment votre secteur social envisage-t-il de s'engager activement dans diverses activités du PTPA pour maximiser - dès le départ - l'impact au niveau national et régional ?
3. La mise en œuvre effective des axes thématiques du CSA nécessitera des partenariats plus larges avec les acteurs concernés pour chacun des domaines thématiques. Avec qui le CSA devrait-il s'engager au niveau mondial/régional ?

A l'issue de la discussion sur ce point, une décision relative au PTPA du CSA (CFS2019/46/6) sera présentée pour approbation par la plénière.

XI. SUIVI DES RECOMMANDATIONS POLITIQUES DU CSA CONCERNANT LES PETITS EXPLOITANTS

Les petits exploitants constituent la catégorie la plus nombreuse d'agriculteurs familiaux et, par leur production, sont les principaux contributeurs à la sécurité alimentaire et à la nutrition. En plus de jouer un rôle essentiel pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelle locale et mondiale, ils contribuent également à une vaste gamme d'avantages tels que le maintien de l'emploi, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la gestion durable des ressources naturelles.

Cet événement de suivi du CSA 46 fera le point sur l'application de trois recommandations politiques du CSA en rapport avec des thèmes connexes, qui fournissent des orientations générales pour soutenir la petite agriculture. Les recommandations politiques sont les suivantes :



Mise en relation des petits exploitants avec les marchés



Développement agricole durable pour la sécurité alimentaire et la nutrition, y compris le rôle de l'élevage



Investir dans la petite agriculture pour la sécurité alimentaire

L'événement s'appuie sur les expériences et les bonnes pratiques d'un large éventail de parties prenantes dans l'utilisation et l'application de ces recommandations politiques. Une cinquantaine de contributions ont été reçues de la part de diverses parties prenantes et sont résumées dans le document CFS2019/46/Inf 20 « *Monitoring CFS Policy Recommendations on Smallholders: Summary of Stakeholder Contributions* » (Suivi des Recommandations politiques du CSA relatives à la petite agriculture : Synthèse des contributions des parties prenantes). L'intégralité des contributions envoyées par les parties prenantes seront accessibles depuis la page consacrée à la 46e session du CSA, dans leur langue originale.

Déroulement de la session :

La session débutera par un discours d'ouverture de M. Jan Douwe Van Der Ploeg, de l'Université de Wageningen, suivi d'une table ronde animée par des représentants des pays membres, des organisations régionales, du MSC et des milieux universitaires. Chaque orateur présentera ses expériences, en accordant une attention particulière aux défis relevés, aux résultats obtenus et aux bonnes pratiques qui ont contribué (ou devraient contribuer) à l'atteinte des objectifs. Il sera suivi d'interventions de la part de l'assistance sur la base des orientations suivantes :

1. Comment les petits exploitants (y compris les femmes et les jeunes) ont-ils bénéficié (ou sont-ils censés bénéficier) de l'utilisation de ces recommandations politiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition et pour la réalisation du droit à une alimentation adéquate ?
2. Quelles ont été les principales contraintes et difficultés liées à l'utilisation de ces recommandations politiques du CSA pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des petits exploitants ?
3. Quelles bonnes pratiques recommanderiez-vous pour une utilisation efficace des recommandations de politique générale du CSA ?
4. Comment ces recommandations politiques pourraient-elles contribuer à la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale ou à la Décennie d'action des Nations Unies sur la nutrition pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des petits exploitants, et soutenir ainsi la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ?

Une synthèse de la discussion sera présentée par le Président et transmise au Comité de rédaction pour inclusion dans le rapport final.

XII QUESTIONS DIVERSES

Au cours de l'examen de ce point, il sera procédé à l'élection du nouveau président du CSA pour un mandat de deux ans, ainsi que les nouveaux membres du Bureau et leurs suppléants. Le rapport final de la CSA 46 sera également adopté.



Événement spécial lors de la CSA 46 :

Vendredi 18 octobre 10h00 – 13h00, Salle Rouge

L'événement spécial sera organisé par des jeunes délégués du CSA. L'objectif est que les intervenants du CSA :

- Engagent un dialogue structurel avec les jeunes délégués présents à la CSA 46 ;
- Discutent des points de vue des jeunes sur la session du CSA, les Manifestations parallèles, le PTPA 2020-2023 et la manière dont cela aidera à atteindre l'ODD #2 ;
- Examinent la manière dont le CSA peut mieux intégrer et aborder les perspectives et les préoccupations des jeunes.

La session sera divisée en trois parties :

Partie 1 : Points marquants de la 46e session du CSA, des événements parallèles et du ODD #2

Les jeunes délégués donneront leur avis sur la session du CSA et les manifestations parallèles, en mettant l'accent sur les points qui, à leur avis, accéléreront le plus efficacement les progrès vers la réalisation de l'ODD #2.

Partie 2 : Les jeunes et le PTPA 2020-2023 du CSA

Les jeunes délégués lanceront cette thématique en discutant du PTPA, en particulier l'Axe de travail thématique "Jeunes" proposé, « *Placer les jeunes au centre du dispositif: faire participer les jeunes aux politiques et pratiques de la SAN ; promouvoir des emplois décents (ruraux) pour les jeunes dans les systèmes agricoles et alimentaires* ». Ils proposeront également des idées sur la manière d'intégrer les points de vue des jeunes dans les autres axes de travail proposés.

Partie 3 : Politiques du CSA en faveur de la jeunesse

La session explorera la question : « Comment les jeunes peuvent-ils soutenir l'adoption des recommandations et des directives actuelles et futures du CSA ? Quelles mesures les jeunes peuvent-ils prendre pour s'assurer que les principales parties prenantes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition prennent des mesures pour utiliser/appliquer ces recommandations et directives du CSA de manière systématique et efficace ?

Les jeunes délégués prépareront une synthèse de l'événement qui sera publiée sur la page consacrée à la 46e session du CSA.